



Le congé pour évènement familiale

Par **oline35**, le **24/05/2016** à **11:09**

Bonjour

Sachant qu'un congé pris pendant un préavis de départ reporte d'autant le préavis.

Lors d'un préavis de départ (dans le cadre d'une démission), un salarié qui a posé ses 3 jours de congés conventionnels pour mariage se voit t'il reporter sa période de préavis de 3 jours ?

cordialement,
CBourgoin

Par **P.M.**, le **24/05/2016** à **14:30**

Bonjour,

Normalement, il n'y a que les congés payés prévus avant le début du préavis qui en repoussent le terme lorsqu'ils tombent pendant cette période...